

Vider une maison : les étapes clés pour une organisation sans faille

Cadre légal et administratif

- Déposer la déclaration de succession auprès de l'administration fiscale dans les 6 mois suivant le décès.
- Réaliser un inventaire notarié ou une estimation précise des biens pour faciliter la répartition entre héritiers.
- Obtenir l'autorisation formelle des autres héritiers avant toute vente ou don d'objets pour éviter les litiges liés aux biens indivis.
- Résilier ou transférer les contrats d'énergie (électricité, gaz) et d'eau sous 15 jours après le départ des lieux.

Stratégie de tri et valorisation

- Mettre en place trois zones de tri dès le début : 'A conserver/distribuer', 'A vendre/donner' et 'A jeter/déchetterie'.
- Faire appel à un commissaire-priseur pour expertiser les objets de valeur ou le mobilier ancien afin de maximiser leur revente.
- Privilégier les associations caritatives (Emmaüs, Secours Populaire) pour les dons, en vérifiant au préalable leurs conditions de collecte.

Logistique et évacuation des déchets

- Prévoir la location d'un camion de déménagement avec un volume adapté (10-12m³ pour un studio, 20-30m³ pour une maison) pour limiter les trajets.
- Identifier et séparer les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) pour les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Vérifier les conditions d'accès aux déchetteries (badges, volumes maximum autorisés par jour) avant de planifier l'évacuation des encombrants.